

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

Délibération n° 93-2 du 1er juin 1993
portant arrêté du compte financier 1992

Le Conseil d'Administration de l'agence de l'eau "Seine-Normandie" :

DELIBERE

ARTICLE 1

Les décisions de virement de crédit des 30 Novembre et 12 Décembre 1992 sont approuvées.

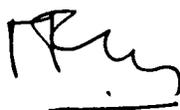
ARTICLE 2

Le compte financier de l'exercice 1992, présenté par l'Agent Comptable, est arrêté en recettes à la somme de : 2.312.056.410,34 F, et, en dépenses à la somme de : 2.214.311.957,84 F.

ARTICLE 3

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'élevant à : 301.654.479,76 F est affecté aux réserves.

Le Secrétaire
Directeur de l'agence



Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT

Le Président
du Conseil d'Administration



Christian SAUTTER